

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**



**COMMUNE DE
SAILLANT**

L'an deux mille vingt-trois, le samedi 16 Décembre à 09h30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAILLANT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil, sous la présidence de Michel ROCHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents (9) : Michel ROCHE, Danièle HORTALA, Yohann CARRET, Guy CHAZOT, Thibault CALMARD, Mireille CARRET, Frédéric CHAZELLE, Sandrine HAUTEVILLE, Yvan CARRET.

Absent (1) : Gérard ROURE

Procuration (0) : /

Nombre de votants : 9

Secrétaire de séance : Yohann CARRET

Date de la convocation : 08/12/2023

6 ► DECISION MODIFICATIVE N°3 – BUDGET COMMUNAL

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la nécessité d'effectuer un virement de crédit en dépenses au chapitre 16 afin de pouvoir régler l'échéance d'emprunt du PAB. En effet, le montant correct de l'emprunt avait été prévu au budget mais il y a eu plus de dépenses que prévues au compte 165 « Dépôts et cautionnement reçus » qui est au même chapitre. Il y a donc lieu de procéder aux écritures suivantes :

- Imputation D165 : + 100,00 €
- Imputation D2135 – Op. 163 « Chauffage bâtiment Mairie-Ecole » : - 100,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

↪ accepte ce mouvement d'un montant de 100 euros comme détaillé ci-dessus.

↪ charge M. Le Maire de l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que ci-dessus

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,

Le Maire,
Michel ROCHE

